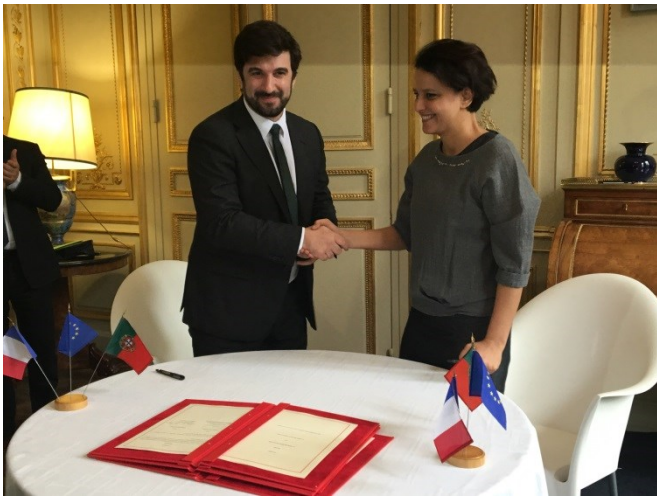


L'apprentissage du portugais en France : une nouvelle étape ?



L'enseignement de la langue portugaise en France est une préoccupation quotidienne pour de nombreuses personnes et structures, dont Cap Magellan, ce qui motive beaucoup nos actions.

Ainsi, à l'occasion des premiers Etats Généraux de la Lusodescendance (EGL) tenus les 28 et 29 janvier 2017 à Paris, ont été conviés des enseignants, des étudiants, des dirigeants associatifs de plus d'une centaine de structures en France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Hollande et Portugal, des entrepreneurs, des hauts fonctionnaires et des responsables politiques, afin de mettre en place un réseau national. Les différentes réalités lusodescendantes, lusophones et lusophiles présentes en France et en Europe ont ainsi été réunies au sein d'un même réseau. La réunion de ces organismes a eu pour ambition de regrouper les voix de ces acteurs de la lusophonie dans leurs villes, régions ou pays, afin de mettre en place notamment des actions visant à défendre la langue portugaise et divulguer son apprentissage.

Alors que le portugais est la 6^e langue la plus parlée dans le monde, le nombre de ceux qui l'apprennent en France nous incite à son développement. Par exemple, d'après le Ministère de l'Education nationale, dans le second degré, à la rentrée 2014, 16 221 élèves apprenaient le portugais contre 233 425 pour l'italien, 837046 pour l'allemand et 2 593 230 pour l'espagnol. Lors des EGL, la réflexion a portée sur comment promouvoir son utilité et développer concrètement son apprentissage dans l'hexagone. L'intervention de représentants d'association et de professeurs a permis de confirmer le diagnostic qu'il n'y a pas assez de professeurs de portugais, les classes sont surchargées mais que, paradoxalement, il y a trop peu de postes proposés aux professeurs de portugais, de places aux concours d'enseignement ou même d'ouverture de postes (voire des suppressions de postes). Les structures associatives doivent également faire face à d'importants problèmes pratiques : manque de soutien financier, de matériel pédagogique et de contenu multimédia, et des locaux qui font défaut. Certaines associations ont tendance à jouer un rôle de substitution à l'enseignement public, et doivent parfois abandonner des activités culturelles complémentaires pour faire face à la demande de cours de langue, demande croissante également perçue par Cap Magellan qui divulgue à de plus en plus de personnes des contacts et adresses pour des cours de portugais.

A cet effet, la reconnaissance de ces lacunes par les gouvernements français et portugais en matière linguistique et éducative représente un espoir d'amélioration non-négligeable pour la communauté lusophone en France et aussi pour tous ceux qui ne sont pas lusophones mais qui désirent apprendre le portugais. Le 25 juillet 2016, Najat Vallaud-Belkacem et Tiago Brandão Rodrigues, les Ministres français et portugais de l'Éducation, ont déclaré vouloir renforcer la coopération bilatérale dans le domaine linguistique. Afin d'inaugurer une nouvelle étape dans cette coopération entre les deux pays, ils ont signé, ce mardi 28 mars, un accord de coopération éducative.

Cette stratégie témoigne des liens d'amitié et de confiance qui unissent les deux pays, mais également, de la conscience d'un déséquilibre relatif à l'enseignement de la langue portugaise en France et française au Portugal. Cet accord peut répondre aux inquiétudes exprimées lors des EGL par le réseau car il participe à la promotion de la langue portugaise et à la valorisation des filières d'enseignement du portugais dans les établissements scolaires.

Les deux pays s'engagent à consolider l'enseignement du portugais et du français comme langue vivante étrangère en poursuivant le remplacement de l'ancien système des Enseignements de Langue et Culture d'Origine (ELCO) par le nouveau dispositif d'Enseignements Internationaux de Langues Etrangères (EILE). Le portugais en France et le français au Portugal deviennent réellement des langues intégrées dans le système éducatif des pays. De plus, les élèves qui souhaitent apprendre l'une des deux langues dès le 1^{er} degré pourront désormais la poursuivre dans le 2nd degré. Ce nouveau dispositif bénéficiera ainsi d'un encadrement, d'un accompagnement et d'une coordination renforcés entre les ministères des deux pays tant du point de vue de la pédagogie et des programmes que des enseignants formés et mis à disposition. Pour illustrer l'intérêt de l'apprentissage de la langue portugaise en France, les deux ministres, se sont rendus à l'école élémentaire Saint-Jacques à Paris (5^e arrondissement) et ont assisté à un cours de portugais, dit « EILE », participant aux activités avec les jeunes élèves, notamment le chant de la comptine portugaise « O nosso galo », puis en leur offrant en cadeau des livres en portugais.

La délégation les accompagnant dans cette visite était constituée de José Filipe Moraes Cabral, Ambassadeur du Portugal en France, Adelaide Cristovão, Coordinatrice de l'enseignement du portugais en France, Carlos Pires, Ministre Conseiller à l'Ambassade du Portugal en France, Olinda Pires, Inspectrice pédagogique régionale de portugais à l'Académie de Paris, Gilles Pécout, recteur de l'Académie de Paris, Eléonore Bonnot, directrice de l'école Saint-Jacques et Hermano Sanches Ruivo, Conseiller de Paris délégué à l'Europe.

Contact presse :

Aurélie Pereira

aurelie.pereira@capmagellan.org

(+33) 1 79 35 11 00